

## Résidus de pesticides et délais avant récolte

Afin d'éliminer des repousses (pommes de terre ...) et adventices (chardons ...), certaines céréales devront être traitées, en fin de culture, avec un herbicide total. Lors de l'utilisation d'un produit phyto à l'approche de la récolte, il est important de vérifier le délai avant récolte. Ce délai, mentionné sur l'étiquette, correspond à un intervalle de sécurité devant **obligatoirement** séparer le dernier traitement de la récolte afin de fournir aux consommateurs un produit sain présentant un niveau de résidus sans danger pour la santé. A titre d'exemple, la majorité des produits contenant du glyphosate ont un délai avant récolte de 7 jours. Le respect de cette mesure est impératif.

ir. Jean Marot (jr.), Comité régional PHYTO (010/473754, <http://www.fymy.ucl.ac.be/crp>),  
C. Devleeschouwer, CRA-w (081/625275)